

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°21/2024

Séance du 21 Mars 2024

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
42	32	34

L'an deux mille vingt quatre, le 21 Mars 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Olivier Métra à Bornel, sous la présidence de Madame Nathalie RAVIER, Présidente.

Présents :

Date de Convocation
7 mars 2024

ANDEVILLE

Jean-Charles MOREL
Gilbert AUDINET
Pascale AYNARD

Date d’Affichage
07/03/24

BEAUMONT-LES-NONAINS

Valéry BEAUVISAGE

BORNEL

Dominique TOSCANI
Alice CAMPAGNARO
Emmanuel PIGEON
Christiane TOSCANI

Objet de la Délibération

**CONDITIONS
GENERALES DE
VENTE POUR LES
GROUPES - MUSEE
DE LA NACRE ET DE CHAVENCON
LA TABLETTERIE**

Mireille LUTZ
Daniel CARTAYRADE
(suppléant)

CORBEIL-CERF

Laurent CHEVALLIER

ESCHES

Denis VANHOUTTE

HENONVILLE

Hervé LE MAREC

LABOISSIERE EN THELLE

Jean-Jacques THOMAS
Sylvie COURTAUT
(suppléante)

LA DRENNE

Jean-Sébastien DELAVILLE

LES HAUTS TALICAN

Philippe LOGEAY

LORMAISON

Philippe FREMONT

MERU
Nathalie RAVIER
Adelafid MOKHTARI
Lydie LEDARD
Hugues DE LEON
Frédérique LEBLANC
Georges CHAMPENOIS
Philippe KIESSAMESSO
Sylvain TAMBURRO
Olivier CROISIC
Françoise ETIENNE

MONTCHEVREUIL
Christiane VIGNOLI
(suppléante)

MONTS
Didier BOUILLIANT

POUILLY
Daniel CAUCHIES
Michel GUILLIN
(suppléant)

SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS
Alain LETELLIER

VALDAMPIERRE
Laurent MERMET
(suppléant)

VILLENEUVE LES SABLONS
Christian NEVEU
Lydia OEUVRARD
(suppléante)

Absents excusés :

Madame Line COURVILLE
Madame Laurence DESCHEPPER
Monsieur Dany GOURET
Madame Virginie PIERREL
Monsieur Mustapha CHAREF
Madame Annie LEROY
Monsieur Eddie VANDENABEELE

Pouvoirs :

Madame Catherine HERMAN à Monsieur Christian NEVEU
Madame Aldijia DAHMOUN à Madame Nathalie RAVIER

Monsieur Olivier CROISIC est désigné secrétaire de séance.

Soit 32 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Conseil Communautaire.

OBJET : CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR LES GROUPES - MUSEE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

Vu le projet de conditions générales de vente pour les groupes qui seraient applicables à partir du 1er janvier 2025 au Musée de la Nacre et de la Tabletterie,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de conditions générales de vente pour les groupes applicables à partir du 1er janvier 2025 telles qu'elles sont annexées à la présente délibération.

Fait et délibéré,
les jours, mois et ans sus-dits,

La Présidente,

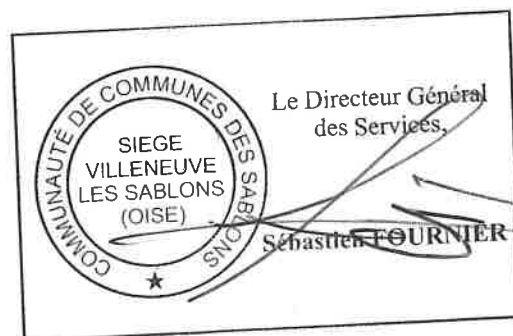


Nathalie RAVIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le **27 MARS 2024**

et publication ou
notification
du **27 MARS 2024**



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS
Utilisateur : FOURNIER Sebastien

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL202421
Objet :	Délibération n°2024-21 - Musée de la Nacre et de la Tableterie - Conditions générales de vente pour
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	060-246000582-20240321-DEL202421-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-246000582-20240321-DEL202421-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : N°21_20240327103545.pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240321-DEL202421-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	117.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR LES GROUPES.pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240321-DEL202421-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	58.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2024 à 11h26min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2024 à 11h27min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2024 à 11h27min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mars 2024 à 11h47min27s	Reçu par le MI le 2024-03-27